



Saisie attribution nullité

Par **yoyo6969**, le **02/04/2019** à **22:06**

Bonsoir

mon problème est le suivant :

suite à une dette lqui a fait l'objet d'un jugement qui a été rendu avec exécution provisoire j'ai fait l'objet d'une saisie attribution sur un compte bancaire qui m'appartient.

je précise que j'ai fait appel de la décision afin d'obtenir des délais car en première instance je n'avAis pas fourni de justificatif de revenus

pour revenir à la saisie attribution cette dernière m'a été dénoncée dans un délai de 8 jours mais le soucis c'est qu'elle paraît nulle selon un ami huissier car la mention où est inscrite la date maximum de la contestation est manquante.

que puis-je faire pour demander la main levée pour nullité de l'acte .

Cordialement